



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 96778

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la hausse prochaine du prix des billets SNCF. Annoncée comme nécessaire pour assurer la maintenance du réseau, cette nouvelle hausse, et après que l'État ait annoncé qu'il n'augmenterait pas la dotation attribuée à RFF en ces périodes de restrictions budgétaires, inquiète le voyageur régulier qui constitue l'augmentation continue de tarifs. Il lui demande de lui apporter des précisions chiffrées sur l'évaluation de cette évolution.

Texte de la réponse

La SNCF a appliqué au début du mois de février une augmentation de ses tarifs TGV, TéoZ et Lunéa de 2,85 % en moyenne en seconde classe. Cette évolution doit permettre à l'entreprise de financer les investissements nécessaires pour rénover et renouveler le parc de rames TGV, dont les premiers éléments ont été mis en service il y a plus de trente ans. Par ailleurs, elle permettra de compenser en partie la hausse des péages d'infrastructure, indispensable au financement de la modernisation du réseau. Ces investissements, nécessaires pour le développement du mode ferroviaire, appellent des efforts conjoints de l'ensemble des acteurs. La SNCF y contribue par une meilleure maîtrise de ses coûts et les collectivités publiques (notamment l'État et les régions) par des concours qui représentent au total près de 10 Mdeuros par an. Par ailleurs, ces évolutions tarifaires portent sur le plein tarif. Elles doivent être rapprochées des prix effectivement acquittés par les usagers, moins d'un quart d'entre eux acquittant ce tarif plein. La majorité des clients de la SNCF bénéficie en effet de tarifs réduits par le jeu des cartes commerciales, des tarifications sociales mises en oeuvre à la demande du Gouvernement ou encore de tarifs promotionnels de l'entreprise (gamme Prem's) qui représentent désormais plus de 10 % des billets vendus et dont le volume continuera de croître en 2011. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs demandé à la SNCF d'augmenter d'un million d'unités le nombre de billets Prem's qui seront vendus en 2011 par rapport à 2010. Le Gouvernement est attaché à ce que le développement des services TGV se poursuive au bénéfice du plus grand nombre.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96778

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13671

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5211